

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 mars 2009

PROTECTION DE LA CRÉATION SUR INTERNET - (n° 1240)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 151

présenté par
MM. Poisson et Decool

ARTICLE 2

À la fin de l'alinéa 51, supprimer les mots :

« en cas de partage égal des voix ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.